CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7277** **VALABLE JUSQU'AU** **12/12/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : SARL ETS BEX

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 25 080

180 ROUTE DU MAMOUL
46130 BRETENOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS B

Siret : 309 686 574 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7171861-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU759081

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU759081

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 65 38 65 65 **Fax :** 05 65 38 57 38

Portable :

Responsabilité légale :
BEX PIERRE GÉRANT

Site Internet : www.batiman.fr

E-mail : compta@sarl-bex.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 870 996 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	04/12/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		25/10/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		25/10/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	20	13/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	5	25/10/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E7277** **VALABLE JUSQU'AU** **12/12/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999
Capital : 25 080

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS B

Siret : **309 686 574** **00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 7171861-001
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU759081
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU759081
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **SARL ETS BEX**

180 ROUTE DU MAMOUL
46130 BRETENOUX

Téléphone : 05 65 38 65 65 **Fax :** 05 65 38 57 38
Portable :

Site Internet : www.batiman.fr
E-mail : compta@sarl-bex.fr

Responsabilité légale :
BEX PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	25/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.